

rejeté le

SÉNAT

19 décembre 1984 PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1984-1985

PROJET DE LOI

de finances rectificative pour 1984

REJETÉ PAR LE SÉNAT.

Le Sénat a rejeté, en première lecture, le projet de loi de finances rectificative, adopté par l'Assemblée nationale, en première lecture.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 19 décembre 1984.

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7^e législ.) : 2457, 2474, 2463 et in-8° 709.

Sénat : 131 et 153 (1984-1985).